

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE DEUXIÈME GÉNÉRATION | 2024-2034

AVIS est par les présentes donné par le soussigné que des assemblées de consultations publiques sur le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie deuxième génération | 2024-2034, adopté le 19 mars 2024 conformément à la *Loi sur la sécurité incendie*, se tiendront comme suit :

CONSULTATION PUBLIQUE

Municipalité de Lac Édouard – 29 avril 2024 à 18 h 30 au 195, rue Principale, Lac Édouard (hôtel de ville)

Ville de La Tuque – 30 avril 2024 à 18 h 30 au Centre social municipal au 525, rue Saint-Eugène, La Tuque

Municipalité de La Bostonnais – 30 avril 2024 à 18 h 30 au Centre social municipal au 525, rue Saint-Eugène, La Tuque


Ville de La Tuque – secteur Parent – 1^{er} mai 2024 à 18 h 30 à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption au 53, rue Nationale, La Tuque

Cette assemblée de consultation publique a pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie deuxième génération | 2024-2034 de l'agglomération de La Tuque peut être consulté aux bureaux de la Ville de La Tuque ainsi que dans chacun des bureaux des municipalités membres de l'agglomération durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Web de la Ville de La Tuque (www.ville.latuque.qc.ca)

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec monsieur Alexandre Bilodeau, directeur adjoint et chef de division prévention au service de l'incendie et de la sécurité civile au 819 523-9797.

AVIS PUBLIC fait et donné à La Tuque le 19^e jour du mois d'avril 2024.



Jean-Sébastien Poirier
Directeur général adjoint et greffier